

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
UN DISPOSITIF ITINÉRANT
SILLONNE SQY POUR
RÉPARER GRATUITEMENT
LES TROTTINETTES
DES PARTICULIERS
Actu page 6



Les navettes autonomes reviennent à plus grande échelle à SQY

Dossier page 2

Déjà expérimentées il y a 4 ans sous une autre forme, les navettes autonomes reviennent cette fois sur des distances plus importantes et à une vitesse plus élevée, en desservant une partie du territoire de Montigny et Guyancourt.



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Plusieurs rassemblements à SQY pour les 10 ans des attentats du 13 novembre 2015
Actu page 4

- **COIGNIÈRES**
 Le salon de l'orientation et de la formation revient ce mercredi **Page 4**
- **SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**
 Semaine de l'industrie : plusieurs entreprises ouvrent leurs portes **Page 6**
- **LES CLAYES-SOUS-BOIS**
 Le square du Chemin des Vignes a changé de visage **Page 8**
- **FAITS DIVERS**
 Un Élancourtois violent envers sa femme condamné par le tribunal **Page 10**
- **HANDBALL**
 Lourde fin de série pour Plaisir-Les Clayes **Page 12**
- **CULTURE**
 SQY : une programmation contre les violences faites aux femmes **Page 14**

VOISINS-LE-BRETONNEUX
L'ÉGLISE NOTRE-DAME EN SA NATIVITÉ
LABELLISÉE PATRIMOINE D'INTÉRÊT RÉGIONAL
Actu page 8



TRAPPES
Municipales :
Dalale Belhout veut « proposer une alternative à gauche »
Actu page 7



VILLEPREUX
La résidence autonomie L'Orme à la Blonde s'est refait une beauté
Actu page 8

En 2025, profitez d'une

G SQY

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
 12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les navettes autonomes reviennent à plus grande échelle à SQY

► ALEXIS CIMOLINO

Déjà expérimentées il y a 4 ans sous une autre forme, les navettes autonomes reviennent cette fois sur des distances plus importantes et à une vitesse plus élevée, en desservant une partie du territoire de Montigny et Guyancourt.

On les avait quittées il y a quelques années. Les navettes autonomes en ville, déjà expérimentées de 2021 à 2024, font leur retour à SQY mais à plus grande échelle et de manière différente et beaucoup plus développée. À l'époque, il s'agissait d'une ligne de bus, opérée sur un tout petit périmètre de 1,6 km dans le quartier du Pas du lac, à Montigny-Bretonneux.

« Cette navette autonome, ça fait un moment qu'on en parle, reconnaît Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), vice-président de SQY aux transports et mobilités durables et maire de Villepreux. SQY [...] avait déjà expérimenté une certaine forme de navette autonome, avec la navette Navia, à l'époque, exploitée par Keolis avec Île-de-France Mobilités. C'est une expérimentation qui s'est avérée intéressante, fructueuse sur bien des aspects : la question de la data, la compréhension des enjeux d'innovation sur ce type de



Fonctionnant en transport à la demande, ces navettes, au nombre de 2, desservent principalement les quartiers d'affaires de Montigny et Guyancourt et fonctionnent du lundi au vendredi, de 11 h 30 à 14 h 30.

véhicules. Mais il restait un petit écueil [...], c'est celui de la vitesse, notamment la vitesse commerciale. »

En effet, la navette Navia n'excédait pas les 6 ou 7 km/h. « On ne concurrençait ni les transports en commun, ni la voiture, on concurrençait plus la marche à pied, plaisante Jean-Baptiste Hamonic. On n'arrivait pas à avoir

cette vitesse commerciale qui aurait rendu cette expérimentation vraiment d'utilité publique pour le territoire. » 2^e écueil, les aménagements routiers « que nous avons dû mettre en œuvre », selon l'élu, ajoutant toutefois que cette 1^{re} expérimentation « avait été intéressante en termes d'appréhension de la technologie, d'emmagasiner des données, et ça a permis à d'autres industriels et constructeurs français, [...] de proposer des solutions plus performantes sur l'aspect de la vitesse et de la circulation en route ouverte ».

En l'occurrence ici, Milla, entreprise choisie par l'Agglomération pour déployer le nouveau service de navettes autonomes, SQY Flex, lancé officiellement le 14 novembre. Cette fois, il est question de 50 km/h de vitesse maximale et d'un parcours de 20 km cumulés pour ces véhicules. « On n'est plus dans la navette autonome qui fait quelques centaines de mètres à des vitesses limitées, dans un environnement très contraint. Ici, on est dans la vraie vie. Ça veut dire des piétons, une densité de circulation importante, des feux, des rond-points », souligne Frédéric Mathis, président de Milla.

« C'est tout ça qu'on va démontrer ici à SQY, car notre objectif est bien de proposer un service public, qui va permettre de rapprocher [...] les habitants de SQY de zones d'activités, des hubs de mobilités, poursuit-il. C'est bien ça l'enjeu de la navette autonome, ce n'est pas juste un gadget où on veut juste démontrer la technologie. On veut démontrer un service, et démontrer que les navettes autonomes, c'est une vraie solution pour remplacer le véhicule individuel. »

Au total, 2 de ces navettes autonomes, ressemblant à des minibus, circulent sur

le territoire saint-quentinois. Pouvant accueillir chacune jusqu'à 15 passagers, elles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, et capables de circuler sans chauffeur, même si « on va commencer avec un hôte de supervision dans la navette (qui n'actionnera des commandes que si besoin, Ndlr) [...] pour les 1ers trajets », nous confie Jean-Baptiste Hamonic. « Tant qu'il y a de la reprise en main, on n'enlève pas le chauffeur. À partir du moment où on commence à cumuler des km sans reprise en main, on enlève le chauffeur, et on passe dans un 2^e mode où on mettra quelqu'un à l'intérieur, et quand tout fonctionne bien, on enlève complètement, et c'est la supervision [à distance] qui prend le relais », précise Stéphane Boutonnet, directeur commercial de Milla.

Ces navettes circulent du lundi au vendredi de 11 h 30 à 14 h 30. Elles permettent de relier la gare de SQY aux quartiers d'affaires de Montigny et Guyancourt, avec 20 arrêts (Pas du lac, Vélodrome, Hypercentre, en utilisant des arrêts pour la plupart déjà existants pour des lignes de bus, pour d'autres nouvellement créés) et un fonctionnement en transport à la demande. Les usagers doivent réserver un trajet depuis l'application SQY Flex. « Ça va fonctionner comme si vous appelez un VTC : vous allez appeler la navette, qui va venir vous chercher, et vous aurez à décider, parmi les 20 arrêts, où vous voulez vous arrêter », illustre Jean-Baptiste Hamonic. L'ensemble du service (application et trajet) est gratuit.

Par le déploiement de cette innovation, SQY entend « répondre aux besoins des salariés et des entreprises du territoire, notamment avec la zone d'activités du Pas du lac mais aussi aux alentours, qui ont des besoins de déplacements en heures creuses, où les trains et les bus circulent un peu moins », affirme Jean-Baptiste Hamonic. « On touche un public de salariés qui vient le matin et part le soir souvent en transports en commun, ce qui veut dire que sur leur pause méridienne, ils n'ont pas la voiture, explique le vice-président aux mobilités. Or, il y a aussi des besoins, dans cette question de vitalité économique du territoire, de faire en sorte que les restaurants, les zones d'activités, soient fréquentés aussi par les salariés sur la pause méridienne. C'est aussi la possibilité, pour un certain nombre d'entre eux, d'aller effectuer des rendez-vous médicaux ou autres, sur cette pause-là. »

La Gazette a testé un trajet dans ce type de navette, pendant quelques minutes, sur une boucle partant de la gare de SQY, en passant devant le centre commercial SQY Ouest, longeant la place Étienne Marcel, avant de revenir vers l'Hypercentre et d'emprunter l'avenue du Centre, côté Montigny d'abord, puis Guyancourt ensuite, pour retourner vers la gare. Sur ce trajet, une personne était présente, installée comme un chauffeur de bus ordinaire, pour reprendre les commandes si nécessaire. Mais guère besoin, la technologie semble au point et détecte bien les différents obstacles, feux et autres intersections. Il faut dire que l'engin est équipé de 6 lasers, 2 caméras et 1 radar.

« Ce système voit absolument tout », assure Frédéric Mathis. Et le principal ressenti que l'on peut avoir, c'est qu'au moindre obstacle, la navette freine fort (heureusement, les sièges sont équipés de ceintures de sécurité). « Il y a 2 boucles de perception. Une qui est le comportement nominal et une 2^e qu'on appelle bulle de sécurité, qui va réagir plus vite à des comportements non prévus, et dont le but est d'éviter la collision, détaille le président de Milla. Donc un véhicule comme ça freine beaucoup plus fort qu'un bus. »

Le tout sous l'œil du centre de supervision, situé à Buc, qui sera d'autant plus indispensable au cours de la phase 2 de l'expérimentation, lorsque les trajets s'effectueront sans superviseur humain à bord. L'expérimentation, au total, doit durer 1 an. Et ensuite ? « On va aller au bout de l'expérimentation, on en tirera un bilan, et si les conditions sont réunies pour avoir un déploiement plus large, évidemment qu'on essaiera de le faire », glisse Jean-Baptiste Hamonic.

L'envie est en tout cas là du côté de l'Agglomération et de son président, Jean-Michel Fourgous (LR). « Comme à chaque fois, nous souhaitons innover au service des usagers, affirme-t-il. Ainsi, SQY Flex va permettre de se déplacer dans l'Hypercentre sur le temps du midi et répond donc aux besoins des habitants et des salariés de SQY. C'est une bonne nouvelle pour l'attractivité des commerces, des restaurants... C'est une solution innovante, voire futuriste, qui émerge, et la prochaine étape, j'espère, sera Paris. » ■

Clap de fin pour les capsules autonomes à l'Île de loisirs

Elles avaient notamment été l'une des curiosités durant l'été olympique à SQY. Les capsules autonomes sur rail de la société Urbanloop, qui circulaient depuis juillet 2024 à l'Île de loisirs, sur une boucle de 2 km entre le relais des Canardières et le parking de l'espace événementiel, ont cessé leur fonctionnement depuis le 2 novembre. Une fin attendue, qui correspond à l'arrivée à son terme de la période d'expérimentation de 18 mois.

« Ça n'avait pas vocation [à aller au-delà de l'expérimentation], justifie Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), vice-président de SQY chargé des transports et mobilités durables. Nous sommes allés au terme des 18 mois d'expérimentation, avec évidemment une période où on a eu un service qui a très bien fonctionné, c'est la quinzaine olympique, avec des pics, notamment la journée où on a accueilli à l'Île de loisirs la triplé médaillé (plus de 1 000 passagers le jour de la venue de Joris Daudet, Sylvain André et Romain Mahieu, les 3 Français respectivement médaillés d'or, d'argent et de bronze de l'épreuve olympique de BMX racing 2 jours plus tôt au Stadium de BMX de SQY, Ndlr). »

Au total, 70 000 personnes ont emprunté ces capsules durant cette année et demi. Un chiffre « très prometteur », estime Jean-Baptiste Hamonic, évoquant aussi « un taux de satisfaction qui avoisine la note de 5 sur 5 ». « [Mais] aujourd'hui, la solution va se déployer ailleurs, poursuit-il. Urbanloop reste un transport sur rail, et au regard de la typologie du territoire de SQY, très routier avec des coupures urbaines importantes, le transport ferré tel que proposé par Urbanloop est quand même assez contraint pour nous. [...] L'expérimentation était un démonstrateur, SQY a été territoire pilote pour démontrer que la technologie marchait, l'objectif de l'expérimentation était là. Pour le moment, il n'est pas prévu qu'il y ait de suite, mais dès l'origine du projet on évoquait la possibilité d'aller jusqu'au Vélodrome ou des choses comme ça, c'est des choses qui pourront peut-être être rediscutées, mais ce n'est pas la priorité du moment. »

Pourquoi chercher ailleurs quand on sait qui est 3 fois le moins cher ?



Vérifiez sur www.quiest3foislemoinscher.leclerc

E.Leclerc 

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

Comparaisons de prix moyens sur un total de 7934 produits (5950 produits de marques nationales, 1509 produits Marque Repère et 475 produits ECO+), relevés du 13/10/2025 au 18/10/2025 dans 292 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5718 m², Lidl 1448 m², Hyper U 6802 m², Super U 3991 m², Intermarché 3573 m², Auchan 9879 m², Carrefour 9866 m² et Carrefour Market 3311 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur www.quiest3foislemoinscher.leclerc

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Plusieurs rassemblements à SQY pour les 10 ans des attentats du 13 novembre 2015

Les communes de SQY ont invité leurs habitants à se rassembler pour rendre hommage aux victimes des attentats terroristes du 13 novembre 2015, à l'occasion du 10^e anniversaire de l'événement.

► ALEXIS CIMOLINO ET PIERRE PONLEVÉ



Pour commémorer les 10 ans des attentats du 13 novembre 2015, plusieurs villes de SQY ont organisé des rassemblements, comme ici à Voisins.

10 ans ont passé. Le 13 novembre 2025 marquait le triste anniversaire des attentats du 13 novembre 2015, qui ont frappé Paris et la Seine-Saint-Denis, faisant 132 morts et plus de 400 blessés. À SQY, plusieurs villes ont organisé des cérémonies en hommage aux victimes à l'occasion de ce triste anniversaire.

À Magny, un recueillement s'est tenu sur le parvis de la mairie. « Nous sommes aux côtés des familles et proches des victimes », a déclaré le maire, Bertrand Houillon (Génération.s), rappelant les valeurs défendues par Stéphane Hessel (un résistant français disparu en 2013). *Il nous appartient de veiller tous ensemble à ce que notre société reste une société dont nous soyons fiers.* »

À Plaisir, la maire LR, Joséphine Kollmannsberger, a publié un message sur Facebook. Evoquant « un drame absolu, fruit de la folie de fanatiques criminels », elle y rend hommage « à celles et ceux qui ont perdu la vie, à leurs familles, à celles et ceux qui ont vécu ces terribles heures, blessés dans leur chair ou dans leur âme ».

Son collègue de Coignières, Didier Fischer (DVG), s'est lui aussi fendu d'un message sur le réseau social : « [...] Dans la douceur d'une soirée d'automne, ils goûtaient les plaisirs de la vie, [...] lorsque la mitraille téléguidée par une idéologie mortifère les a fauchés. 10 ans après, nous n'oublions pas les 132 morts, ainsi que toutes celles et tous ceux qui survécurent et dont le traumatisme reste profond. »

Idem pour le maire LR de La Verrière, Nicolas Dainville. Rappelant que « notre pays était frappé en plein cœur » et que « des vies ont été brisées, des familles endeuillées, notre Nation

profondément marquée », il rend hommage « à toutes les victimes, à leurs proches », et salue « le courage des forces de l'ordre, des secours et de tous ceux qui ont fait face à l'horreur ».

Le maire de Trappes, Ali Rabeh (Génération.s) a, lui aussi, posté un message fort sur Facebook. Il y évoque « un devoir de mémoire pour ne pas oublier celles et ceux qui ont perdu la vie », « ainsi que les victimes qui ont pu survivre, et toutes les familles qui ont vu leur existence basculer [...] », soulignant que « leur combat pour vivre après l'impensable est une leçon de courage qui marque chacun de nous ». Il appelle également à la vigilance : « Un devoir de mémoire pour nous rappeler que la lutte contre le terrorisme islamiste et l'ensemble des intégrismes commence bien avant le nécessaire stade de la lutte antiterroriste [...]. Où les entrepreneurs de misère viennent prospérer en embriquant des jeunes égarés. »

À Villepreux, un rassemblement républicain s'est tenu en présence notamment du préfet des Yvelines, Frédéric Rose, de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, Marie-Pierre Vedrenne, ou encore du président de SQY et maire LR d'Élancourt, Jean-Michel Fourgous. Dans son discours, le maire, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), a rappelé que l'ennemi « est avant tout une radicalité de la pensée. [...] Le terrorisme islamiste est l'ennemi des Français car il est l'ennemi de la liberté, de l'amitié, de l'amour. [...] Nous sommes la génération Bataclan. Continuer à vivre, c'est résister. Nous devons aux victimes de ne jamais cesser le combat contre l'obscurantisme et pour la liberté. »

Dans la ville voisine, Les Clayes-sous-Bois, le maire DVD, Philippe

Guiguen, a souhaité que les drapeaux soient mis en berne le 13 novembre dernier, en souvenir de ce terrible événement. « Des lieux de vie et de liberté ont été visés », peut-on notamment lire dans un message publié sur le site internet municipal, rendant hommage « aux victimes » mais « aussi à tous ceux qui, depuis, portent les marques invisibles de ces tragédies et qui ont fait face, dans l'urgence et le courage [...] ». Et d'ajouter : « Se souvenir, c'est affirmer notre refus de la haine. C'est rappeler que la République, indivisible, laïque, démocratique et sociale, demeure debout face à la barbarie. Elle protège, elle rassemble, elle résiste. Dans un contexte où les menaces persistent, restons unis, fidèles à nos valeurs et à notre idéal de fraternité. »

À Voisins, la commune a appelé à se rassembler devant l'hôtel de ville. « La France ne sera plus jamais la même, mais la lumière de nos cœurs, tout comme celle des terrasses et de nos lieux de vie que nous aimons tant, ne s'éteindra jamais tant que nous continuerons à nous unir, à refuser l'inacceptable, et à embrasser la vie et la liberté », a entre autres déclaré la maire UDI, Alexandra Rosetti, dans son discours, suivi d'une minute de silence, avant que soit entonnée la Marseillaise.

Discours et minute de silence aussi de la part du maire DVG de Guyancourt, François Morton. « Il y a 10 ans, la France vivait l'une des nuits les plus sombres de son histoire, a-t-il débuté. Ce soir-là, le terrorisme, frappait aveuglément, sans distinction, cherchant à semer la peur et à diviser notre nation. » Pensant aux 132 victimes, et « à leurs familles, à leurs proches, aux blessés, à tous ceux qui portent encore, dans leur chair et dans leur cœur, les traces de cette tragédie (dont des Guyancourtois, Ndlr) », il affirme que la mémoire demeure. « Elle nous rappelle que la République est plus forte que la haine, et que la liberté, l'égalité et la fraternité ne sont pas que des mots gravés sur des frontons. Elles sont notre bien commun, notre boussole, notre force », souligne-t-il, invitant, face au terrorisme, à « rester unis, déterminés, fidèles à nos valeurs et à « refuser la peur » et « continuer à croire en la force de la démocratie, de la culture, de l'universel ». ■

■ EN BREF

SQY La Semaine de réduction des déchets se tient du 22 au 29 novembre

SQY participe à la Semaine européenne de réduction des déchets du 22 au 29 novembre, placée cette année sous le thème des déchets électriques et électroniques.

La Semaine européenne de réduction des déchets (SERD), coordonnée par l'Ademe, se déroule du 22 au 29 novembre. Chaque année, cet événement met en avant les bonnes pratiques pour produire et consommer autrement et réduire les déchets au quotidien. En 2025, le thème porte sur les Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) comme les téléphones portables, ordinateurs, téléviseurs, ou encore vélos et trottinettes électriques.

À SQY, 7 événements rythmeront la semaine. Par exemple, le 22 novembre, une animation à Aushopping Plaisir, où SQY invite les habitants à venir découvrir les déchets électriques et électroniques, de 10 h à 17 h. À Trappes, les 27 et 28 novembre, l'association Envie, basée 17 avenue Hennequin, proposera, de 11 à 16 h, un diagnostic et une initiation à la réparation d'appareils électroménagers. Inscriptions à trappes.magasin@envie.org ou au 01 73 13



Le 28 novembre, SQY organise à la déchetterie d'Élancourt une sensibilisation sur les déchets électroniques de 14 h à 17 h.

01 10. Le 28 novembre, de 14 h à 17 h, la déchetterie d'Élancourt ouvrira ses portes au public pour l'inviter à venir découvrir les déchets électroniques. Le 29 novembre, de 14 h à 17 h, une après-midi organisée par la ville de Plaisir, dans l'ex-restaurant du château, proposera d'apprendre à réduire ses déchets. Programme complet de cette SERD sur sqy.fr/serd. ■

■ EN BREF

COIGNIÈRES Le salon de l'orientation et de la formation revient pour une 5^e édition ce mercredi

La ville de Coignières et l'agglomération de SQY organisent le 5^e salon de l'orientation et de la formation, le 19 novembre aux salons Saint-Exupéry.

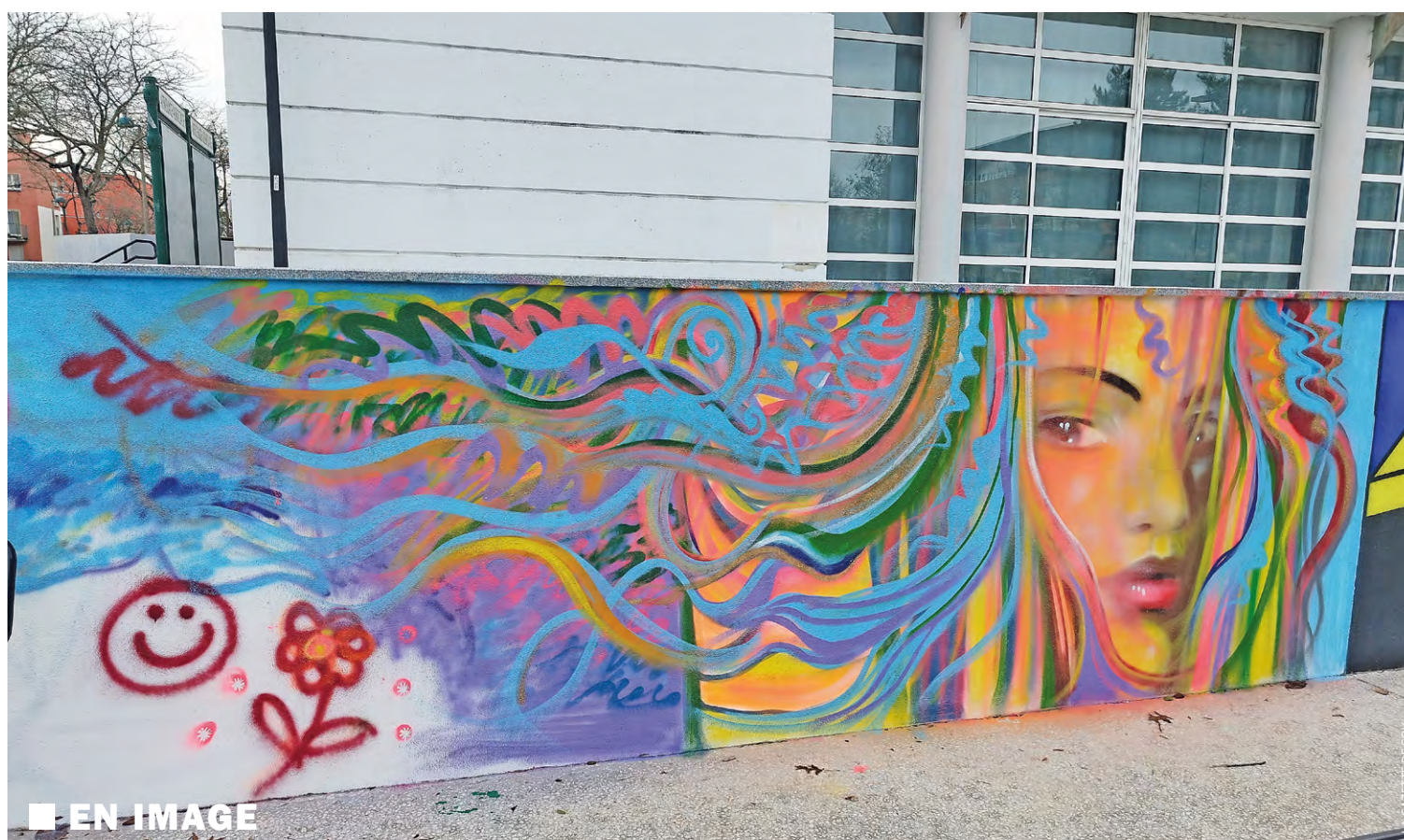
À la recherche d'une formation ? La ville de Coignières accueille le 19 novembre, de 9 h 30 à 17 h, aux salons Saint-Exupéry, la 5^e édition de son annuel salon de l'orientation et de la formation. Ce rendez-vous est « destiné aux adultes, étudiants, lycéens et collégiens » et « a pour objectif d'accompagner chacun dans la découverte de nouvelles opportunités professionnelles et dans la construction de son projet d'avenir », rappelle la municipalité dans un communiqué. Centres de formation, lycées, écoles post-bac ou encore différents types d'organismes, se tiendront à la disposition des visiteurs.

Parmi les structures présentes, on peut notamment mentionner la Cité des métiers, la mission locale SQYWay 16/25, le club FACE Yvelines (Fondation agir contre l'exclusion), l'École européenne de sécurité privée, France Travail, la ferme-école Graines d'ave-



Centres de formation, lycées, écoles post-bac ou encore différents types d'organismes, se tiendront à la disposition des visiteurs.

nir (située à Magny), les lycées Blériot et de la Plaine de Neauphle (Trappes), le lycée Dumont d'Urville (Maurepas), et bien d'autres. 2 ateliers en lien avec l'événement sont programmés : à 11 h sur la formation aux métiers de la restauration collective et rapide, et à 14 h sur « Que faire après la 3^{ème} ? Pourquoi pas un lycée professionnel ? ». Détails à valerie.canetta@coignieres.fr et au 01 30 13 17 66. ■



■ EN IMAGE

GUYANCOURT Une nouvelle fresque orne le mur d'expression artistique de l'Îlot Lewigue

À Guyancourt, le mur d'expression artistique de l'Îlot Lewigue, un espace entièrement repensé par 12 habitants appartenant au Groupe action projet (GAP), accueille une nouvelle fresque. Après celle réalisée par les deux graffeuses, Hydrane et Stoul lors de l'inauguration du site, le samedi 24 mai dernier (lire notre édition du 10 juin 2025), un artiste anonyme a récemment peint un visage baigné de couleurs (voir photo) sur ce support ouvert à la créativité des habitants. « Ensemble, faisons de ce mur un poème géant, une fresque vivante, une symphonie d'idées », invite la municipalité guyancourtoise. L'œuvre semble faire l'unanimité, comme en témoignent les réactions enthousiastes sur Facebook. « Ah, c'est magnifique. Les couleurs, le visage, son expression. Bravo ! », s'est réjouie une habitante à propos de l'œuvre.

PLAISIR Une maison témoin pour sensibiliser aux écogestes

Expologis, maison témoin, s'installe à la Mosaïque du 18 au 26 novembre, pour donner aux habitants des clés pour réduire leurs dépenses énergétiques et leur impact environnemental.

À Plaisir, c'est une drôle de maison qui va s'installer à La Mosaïque à partir de cette semaine. Du 18 au 26 novembre, l'Agence locale de l'énergie et du climat Centre et Sud Yvelines (Alec78) y met en place Expologis, une maison témoin où sont reconstituées les pièces d'un vrai domicile. Le but, « découvrir comment adopter des gestes simples et efficaces à la maison, tout en préservant la planète », rapporte la commune de Plaisir sur son site internet. 3 temps forts sont proposés avec un expert de l'Alec78 : ateliers, visites guidées, échanges et conseils pratiques. La maison témoin est accessible librement du mardi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, ainsi que le samedi de 10 h à 12 h 30. Pour les visites guidées, il faut s'inscrire, au 01 30 79 10 84, au 01 30 54 60 80, ou a md@ville-plaisir.fr. 3 sessions sont à choisir : le 18 novembre, de 18 h 30 à 20 h, le 22 novembre, de 14 h 30 à 17 h et le 25 novembre de 18 h 30 à 20 h.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Un dispositif itinérant sillonne SQY pour réparer gratuitement les trottinettes des particuliers

Le Voi hub fait étape chaque vendredi dans une commune différente de l'agglomération pour proposer des réparations gratuites des trottinettes privées des particuliers.

► ALEXIS CIMOLINO

Un nouveau dispositif pour les utilisateurs de trottinettes électriques à SQY. L'entreprise Voi, qui déploie depuis 9 mois des vélos et trottinettes sur le territoire, a lancé fin octobre le Voi hub, un service itinérant permettant de réparer gratuitement les trottinettes. Mais sont concernées cette fois uniquement les trottinettes privées des utilisateurs. « Nos trottinettes et vélos Voi, on n'a pas besoin du Voi hub pour les réparer, on le fait directement dans notre atelier à Coignières, affirme Cédric Merlaud, directeur des affaires publiques de Voi. Là, c'est vraiment un service supplémentaire qu'on propose aux habitants. »

Un service gratuit, pour lequel l'utilisateur s'inscrit via le site internet de SQY et réserve un créneau de 30 minutes entre 14 h et 17 h chaque vendredi, journée de passage du dispositif, dans une des villes de l'agglomération. « L'idée est de pouvoir se rendre sur les territoires des 12 communes de SQY. L'objec-

tif est multiple. Il est de proposer un service proche de Voi technology, car on considère qu'on n'est pas juste un service de vélos et de trottinettes en libre service, on veut montrer qu'on est aussi une entreprise avec des personnes qui souhaitent s'intégrer dans le territoire sur une vision au long terme. Donc on souhaite devenir un peu l'opérateur spécialiste de la mobilité douce en France, et pour ça, on souhaite un peu ouvrir les portes et les fenêtres », nous confie-t-il.

Les interventions réalisées via le Voi hub seraient de l'ordre de « petites réparations et ajustements sur les trottinettes électriques », selon le dirigeant. Dans le cas où il faudrait changer une pièce, l'utilisateur aurait tout de même à acheter lui-même la pièce en question et l'amener au Voi hub pour que les équipes sur place effectuent la réparation. En revanche, les vélos électriques, ne sont pas concernés par le dispositif de réparations. « On ne fait pas les vélos car il n'y a pas de réparateurs de trotti-

nettes sur le territoire, mais il y en a pour les vélos, et l'idée, ce n'est pas de faire une concurrence déloyale envers qui que ce soit, mais plutôt d'apporter un nouveau service sur le territoire », justifie-t-il.

Outre les réparations, le Voi hub propose aussi aux usagers « des coups de pouce sur [le fait d'] identifier quelles sont les réparations qu'ils pourraient avoir, pour anticiper un problème sur leur véhicule personnel », et distribue également de manière gratuite, des kits de sécurité composés d'un casque ou encore d'un guide rappelant les règles essentielles de la conduite quand on est en trottinette ou à vélo à SQY, mentionne le directeur des affaires publiques. « On facilite aussi la prise en main des véhicules, donc s'il y a des personnes qui souhaitent venir nous voir pour avoir des conseils sur comment conduire de manière sécurisée, comment bien utiliser l'application, ça peut se faire au moment de ces rendez-vous », ajoute-t-il.



Chaque vendredi, de 14 à 17 h, le Voi hub s'installe dans une ville de l'agglomération et propose, sur rendez-vous, une réparation gratuite de trottinettes, ainsi que des kits de sécurité et divers conseils.

Le Voi hub, un dispositif que l'opérateur assure proposer de manière vertueuse, alors que ce n'est pas forcément dans son intérêt économiquement. « C'est un peu notre signature d'être l'opérateur du quotidien, ça passe aussi par ça, aller à la rencontre des gens, pouvoir discuter avec eux, les aider dans leurs véhicules personnels. Nous, on n'a aucun intérêt là-dessus, puisque par définition, on n'utilise pas notre service, mais c'est vraiment quelque chose qu'on consent car on considère que Voi est un opérateur des mobilités douces en général, et qu'on défend et promeut la mobilité douce de manière générale », souligne Cédric Merlaud.

Le directeur des affaires publiques de Voi laisse entendre que le dispositif a vocation à s'inscrire dans la durée « s'il trouve son public ». Ce qui est pour l'instant le cas. Après

les 3 1res semaines de tournée, il fait état de 15 rendez-vous sur 18 possibles. « Sur les 1res éditions, on a eu une quinzaine de personnes, donc c'est plutôt bien, puisque l'on est ouverts 3 h (de 14 à 17 h, et un seul jour par semaine, Ndlr). Donc vous avez 6 rendez-vous possibles [par jour d'ouverture], et on en a eu 15. » 15 rendez-vous au cumulé sur l'ensemble des 3 1res villes où s'est pour l'instant rendu le Voi hub, à savoir Plaisir le 17 octobre, Montigny le 24 octobre, et La Verrière le 31 octobre. Le dispositif était aussi à Voisins le 14 novembre. Prochaines étapes : Trappes le 21 novembre, Coignières le 28, Élan-court le 5 décembre, Guyancourt le 12, avant un retour à Voisins le 19 décembre. Pour retrouver l'adresse précise d'installation du Voi hub dans ces villes et pour s'inscrire, rendez-vous sur sqy.fr. ■

MONTIGNY

Des travaux nocturnes avenue du général Leclerc

Des travaux nocturnes, de 23 h à 5 h du matin, se déroulent depuis le dimanche 16 novembre et jusqu'au mardi 18 novembre, avenue du général Leclerc, à Montigny.

Avis aux automobilistes de passage à Montigny. La municipalité ignymontaine a informé ses habitants que des travaux nocturnes sont en cours de réalisation avenue du général Leclerc, à Montigny-le-Bretonneux. Le chantier, confié à la société Eiffage énergie, consiste à remplacer 60 lanternes par des modèles LED sur les mats d'éclairage public installé dans l'avenue. Commencés dans la nuit du dimanche 16 novembre, de 23 h à 5 h, les travaux devraient toucher à leur fin puisqu'ils étaient prévus jusqu'au mardi 18 novembre, aux mêmes horaires. « Le tronçon concerné est situé entre l'avenue Nicolas About et l'avenue des Prés », indique la Ville. En conséquence, « l'avenue du général Leclerc sera fermée dans les deux sens de circulation et une déviation sera mise en place », ajoute la municipalité.

■ EN BREF

SQY Plusieurs entreprises ouvrent leurs portes à l'occasion de la Semaine de l'industrie

SQY fait de nouveau partie des territoires concernés par la Semaine de l'industrie cette année. Plusieurs entreprises implantées dans l'agglomération font découvrir leurs métiers.



L'entreprise Orano organise même un job dating dans ses locaux de Montigny le 21 novembre.

Créée en 2011, la Semaine de l'industrie se tient cette année du 17 au 23 novembre. Cet événement organisé par l'État « valorise l'industrie et ses acteurs en proposant des événements pédagogiques et de découverte des métiers : visites d'entreprises, job dating, forums des métiers, web-conférences, interventions en classe, expositions... », rappelle le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté

industrielle, énergétique et numérique sur son site internet. Cette Semaine de l'industrie se décline sur plusieurs territoires, dont une nouvelle fois à SQY.

Plusieurs entreprises de pointe du territoire saint-quentinois ouvrent ainsi leurs portes cette semaine à des publics ciblés. C'est par exemple le cas de CRMA, à Élan-court (spécialisée dans la réparation de pièces et de

modules de moteurs ainsi que dans la révision de divers équipements avion), qui ouvre ses portes les 18 et 25 novembre à partir de 9 h. Le 19 novembre, à partir de 14 h, rendez-vous à Trappes (1 rue des Hêtres) pour découvrir Forindustrie, jeu vidéo permettant de faire connaître les métiers de l'industrie de manière ludique et immersive.

Ce sera ensuite le site d'Airbus defence and space, à Élan-court, qui s'ouvrira à des scolaires, le 21 novembre à 8 h. Au menu, présentation des métiers du site aux élèves invités : visite du site par groupes, rencontres de startup partenaires, échanges avec les officiels présents. Enfin, le groupe Orano (ex-Areva), acteur majeur du nucléaire, organisera un job dating dans ses locaux de Montigny (place Wicklow), le 21 novembre à 8 h. Détails sur orano.group/jobs/fr et sur entreprises.gouv.fr/semaine-de-lindustrie. ■

MAUREPAS

Un salon du bien-être à l'hôtel Mercure ce dimanche

La 11^e édition du salon L'Être au naturel, organisé par l'association La Fabrique des événements, se tient le 23 novembre à l'hôtel Mercure.

Le 23 novembre, de 10 h 30 à 18 h 30, l'hôtel Mercure de Maurepas accueille la 11^e édition du salon du bien-être L'Être au naturel. Ce rendez-vous, organisé par l'association La Fabrique des événements (également organisatrice d'un autre salon du bien-être, à Montigny), permet de rencontrer « des professionnels du massage, de la réflexologie, de la sonothérapie, mais aussi de la naturopathie, du shiatsu, du coaching... », énumère la commune dans le magazine municipal de novembre. Des conférences sont également programmées, tandis que des stands de cosmétiques, parfums, bougies artisanales, bijoux, décoration, ou encore encens, devraient susciter la curiosité des visiteurs et peut-être donner des idées de cadeaux avant les fêtes. Détails sur lafabriquedesevenements.fr.

TRAPPES

Municipales : Dalale Belhout veut « proposer une alternative à gauche »

Ex-conseillère municipale de la majorité qui s'était vue retirer ses délégations il y a un an et demi, Dalale Belhout (LFI) mènera la liste Trappes populaire lors des élections municipales de mars prochain.

► ALEXIS CIMOLINO

Elle était passée dans l'opposition suite à son retrait de délégations en mai 2024, sur fond de campagne pour les européennes. Dalale Belhout (LFI), ex-conseillère municipale à l'emploi et l'insertion, sera candidate aux municipales des 15 et 22 mars prochains à Trappes. Cette mère de famille de 37 ans mènera la liste Trappes populaire. Ayant grandi et vivant toujours dans la commune, elle avait fondé il y a plus de 10 ans Attrape ton avenir, association aidant les jeunes Trappistes dans leur orientation et leur insertion professionnelle. Elle dirige aujourd'hui le club Face Seine-Saint-Denis.

Cet engagement lui avait notamment permis d'être nommée en 2020 conseillère municipale chargée de l'insertion et de l'emploi des jeunes, au sein de la majorité du maire Ali Rabeh (Génération.s), jusqu'à ce que ce dernier lui retire ses délégations il y a un an et demi. « Moi, j'ai décidé de poursuivre ce combat pour les Trappistes, en m'attachant au programme et aux

idées que j'ai toujours portés, de justice sociale, de respect », nous confie-t-elle.

Dalale Belhout entend faire de son parcours un moteur pour sa campagne municipale. « On s'est rassemblés avec des citoyens, des syndicalistes, des habitants [...] pour proposer une alternative à gauche à Trappes. Notre ville a besoin d'un programme qui répond vraiment aux attentes des habitants », affirme la candidate.

Son programme se décline en 5 axes. Le 1^{er} concerne la jeunesse. Elle propose un plan de réussite scolaire français et maths, le retour des éducateurs de rue dans tous les quartiers, ou encore une maison des jeunes ouverte 7 j/7, et prévoit un plan municipal de lutte contre le décrochage et le harcèlement scolaire.

2^e priorité : l'emploi et l'insertion, dans une ville comptant « 24,5 % de chômage chez les jeunes (13 % au niveau de la région) » et « plus de 16 % toutes catégories confondues », selon



Dalale Belhout conduira une liste « citoyenne de gauche, soutenue par différents partis politiques », tels que LFI, Les Écologistes, ou encore une partie du PCF local, indique la candidate.

Dalale Belhout, qui veut « rouvrir » et « étoffer » le service emploi municipal fermé par l'actuelle majorité. Ce service serait transformé « en vrai centre d'accompagnement et de formation aux métiers de demain, avec des formations qualifiantes aux métiers qui recrutent », précise-t-elle, citant la transition écologique et la transition numérique, notamment l'IA.

3^e axe : le logement. Dalale Belhout souhaite mettre en place

un suivi logement par logement. « Chaque logement insalubre ne sera pas remis sur le marché de la location tant qu'il ne sera pas remis en état », promet-elle. La candidate entend aussi « faciliter les mutations des familles trappistes en créant une bourse d'échanges inter-bailleurs ». « Par exemple, une famille avec 5 enfants qui a seulement 2 chambres, et des personnes âgées qui ont encore un F4 et qui n'ont plus besoin d'avoir autant d'espace, mais tous les 2 ne dépendent pas du même bailleur. On va créer une charte pour permettre à ces 2 familles d'interchanger leurs logements, en garantissant le prix du loyer sans augmentation », explique-t-elle.

4^e priorité : la solidarité et les services publics. Dalale Belhout souhaite particulièrement cibler son action sur les mères isolées, « avec des places réservées dans les formations, des dispositifs de garde adaptés pour elles, et un accompagnement personnalisé vers l'emploi et le logement ». La candidate entend aussi mettre en oeuvre un camion itinérant du service public faisant étape de quartier en quartier pour permettre aux habitants d'accéder à différents services de la mairie, ainsi qu'un fonds d'urgence municipal pour les personnes ne pouvant plus payer leurs factures d'eau ou de chauffage.

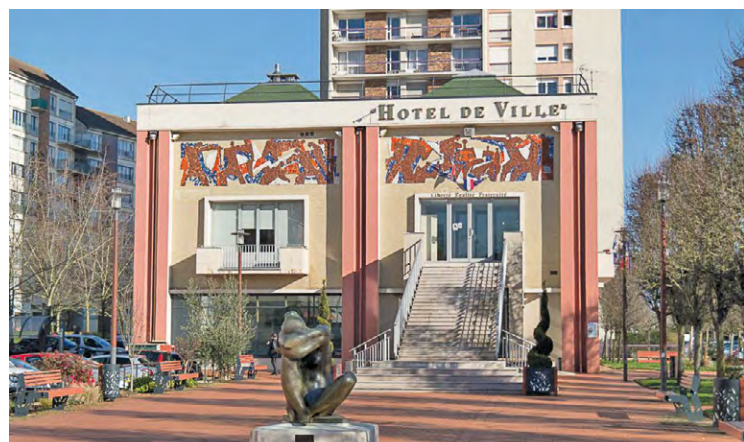
5^e axe : la démocratie. Dalale Belhout veut mettre en place des référendums locaux « quand les projets toucheront la vie des Trappistes (fermeture d'une école, transformation d'un service public ...) ». Elle projette aussi de créer un comité citoyen indépendant, « chargé d'évaluer l'action municipale et de contrôler les finances de la Ville ». « Il sera composé d'habitants tirés au sort, d'associatifs, de professionnels du territoire, et aura directement accès aux données budgétaires de la mairie. Il pourra poser ses questions sur tous les enjeux publics, et tous les ans, il publiera un rapport sur la transparence, sur la gestion municipale, sur les finances de la Ville », développe-t-elle.

Trappes populaire sera « une liste citoyenne de gauche, soutenue par différents partis politiques », résume Dalale Belhout. LFI, Les Écologistes, ou encore une partie du PCF local, soutiennent ainsi sa candidature. « Mais la majorité [des colistiers], ce sont des citoyens : des parents d'élèves, des personnes du secteur associatif, sportif », énumère Dalale Belhout qui, avec son équipe, poursuit sa campagne. 2 réunions publiques se sont déjà tenues. La prochaine est prévue le 16 janvier à 19 h à l'école Jaurès. Une autre aura lieu le 13 février à 19 h à la maison de la Boissière. Enfin, un meeting conclura la campagne, le 28 février à 19 h à la salle Clément. ■

■ EN BREF

MAUREPAS Les candidatures pour intégrer le conseil des jeunes ouvertes jusqu'au 30 novembre

Le conseil des jeunes de Maurepas se renouvelle. Cette instance citoyenne participe activement à la vie et aux projets de la Ville.



La ville de Maurepas invite les jeunes habitants, âgés de 10 à 17 ans, à rejoindre le conseil des jeunes.

Avis aux jeunes Maurepasais. Les candidatures pour intégrer le conseil des jeunes sont ouvertes depuis le 3 novembre et ce jusqu'au 30 novembre. Au total, 16 sièges sont à pourvoir : 8 filles et 8 garçons, âgés de 10 à 17 ans.

« Depuis 2 ans, chacun d'entre eux représente la jeunesse de sa ville, par-

ticipe à l'émulation collective et propose des actions en faveur des jeunes maurepasais », indique la Ville dans son magazine municipal de novembre. « Les membres se sont réunis trois fois par an en assemblée plénière, afin de proposer et de porter des actions concrètes », poursuit la municipalité. Parmi les actions menées : une enquête citoyenne

visant à mieux connaître les besoins des jeunes ou encore une participation au projet du parc des Explorateurs (lire notre édition du 22 juillet 2025), dans l'écoquartier des 40 Arpents, afin d'en améliorer l'accessibilité.

Candidatures jusqu'au 30 novembre

Les candidatures peuvent être déposées en ligne via l'espace citoyen, par courriel à bij.admin@maurepas.fr ou directement au Tridim. Pour être éligible, deux conditions sont requises : avoir entre 10 ans minimum et 17 ans maximum à la fin du mandat (d'une durée de 2 ans), et résider à Maurepas. « Les 16 membres du conseil des jeunes seront élus lors de la soirée de désignation du 10 décembre, où chacun pourra présenter son projet et voter pour les futurs membres », conclut la municipalité. Plus d'informations sur maurepas.fr. ■

■ EN BREF

SQY Plusieurs communes obtiennent le niveau 3 lauriers au label Ville active et sportive

La Verrière et Guyancourt se sont vues attribuer le niveau 3 lauriers (soit celui juste avant le niveau maximal), lors de la dernière cérémonie en date, le 30 octobre.

Après Montigny, Élancourt et Plaisir, qui ont obtenu le niveau maximal au label Ville active et sportive (lire notre édition du 4 novembre), les communes de La Verrière et Guyancourt ne font pas aussi bien mais ont tout de même décroché le niveau juste en-dessous, soit 3 lauriers. L'obtention s'est faite lors de la dernière cérémonie de remise en date, le 30 octobre dernier à Nice. Pour rappel, le label Ville active et sportive récompense les villes portant « des initiatives, des actions, des politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques accessibles au plus grand nombre, tout au long de la vie », peut-on lire sur le site internet du Conseil national des villes actives et sportive, qui décerne cette distinction.

Ce label constitue « une belle reconnaissance du travail mené par la Ville, ses services, ses clubs et ses associations



La commune de La Verrière salue « une belle reconnaissance du travail mené par la Ville, ses services, ses clubs et ses associations pour faire du sport un moteur de bien-être et de cohésion ».

pour faire du sport un moteur de bien-être et de cohésion », se réjouit la commune de La Verrière. De son côté, Guyancourt souligne qu'il s'agissait de sa 1^{re} participation à cette cérémonie et salue « une distinction qui récompense les actions menées en faveur de la pratique sportive pour tous ». Elles rejoignent d'autres villes de SQY ayant déjà 3 lauriers (Trappes, Voisins ...). ■

VILLEPREUX

La résidence autonomie L'Orme à la Blonde s'est refait une beauté

À Villepreux, la résidence autonomie L'Orme à la Blonde a bénéficié de travaux majeurs pour adapter les logements aux résidents en perte d'autonomie et améliorer la performance énergétique du bâtiment.

► PIERRE PONLEVÉ



Une isolation des façades a été entreprise « tout en préservant la brique historique du patrimoine bâti de ce secteur de la ville ».

Le 5 novembre était un grand jour pour la ville de Villepreux et les pensionnaires de la résidence autonomie L'Orme à la Blonde, l'établissement ayant fait peau neuve. La réception officielle des travaux a réuni le maire, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), le sénateur yvelinois Michel Laugier (DVD), les équipes du bailleur CDC Habitat, ainsi que celles de la mairie, du CCAS (Centre communal d'action sociale), de la RPA, du comité des aînés et des résidents.

« Construite en 1981 et gérée par notre CCAS, la résidence autonomie L'Orme

à la Blonde vient de faire l'objet d'une importante opération de réhabilitation, menée avec CDC Habitat, bailleur du site », précise la commune sur sa page Facebook.

Cette rénovation, débutée en juin 2023 et achevée en octobre 2025, a coûté au total 1,97 million d'euros, entièrement financés par le bailleur. Les travaux ont permis d'améliorer la performance énergétique du bâtiment et d'adapter les logements à la perte d'autonomie. Le chantier a notamment concerné « l'isolation thermique des façades, tout en préser-

vant la brique historique du patrimoine bâti de ce secteur de la ville, la rénovation des salles de bains, la mise en accessibilité PMR (Personnes à mobilité réduite, Ndlr), le remplacement du système de ventilation, la modernisation des parties communes ainsi que la réfection des loggias et balcons », énumère la municipalité.

La résidence propose désormais 51 logements adaptés aux seniors autonomes, dans un cadre verdoyant et sécurisé, à proximité des commerces et des transports. Pour rappel, la résidence dispose également d'une blanchisserie, d'un restaurant, d'un accueil 24 h/24 et « de nombreuses animations contribuant au bien-être des résidents et au lien social si important », souligne la Ville. « Adapter le logement aux enjeux du vieillissement et de la transition énergétique, et lutter contre l'isolement social de nos anciens, telle est l'ambition de la municipalité à laquelle ce projet contribue », a, pour sa part, déclaré le maire sur sa page Facebook. ■

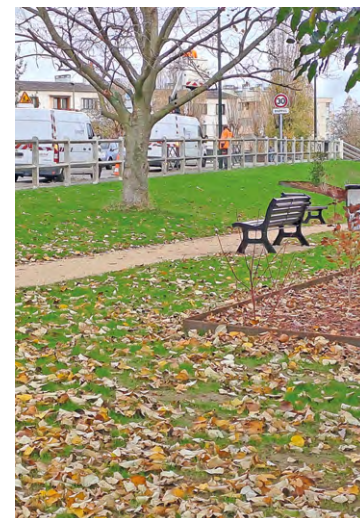
■ EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS Le square du Chemin des Vignes a changé de visage

Cet espace vert a bénéficié d'un profond réaménagement, en collaboration avec l'agglomération de SQY.

Les habitants ayant l'habitude d'arpenter les lieux l'ont sans doute remarqué. Le square du Chemin des Vignes, aux Clayes-sous-Bois, a changé de visage. Les travaux de cet espace situé près de la pharmacie des Vignes se sont récemment terminés, annonce la commune des Clayes sur son site internet. « Ce projet, mené avec le soutien de l'agglomération de SQY, transforme le lieu pour le rendre plus agréable, plus vert et accessible à tous les Clétiens », résume la municipalité.

Les travaux se sont déclinés en 3 points. D'abord, la végétalisation, puisque l'accent « a été mis sur la nature pour offrir un îlot de verdure en ville, avec notamment la plantation, courant novembre, de plusieurs arbres », précise la commune. 2^e point : la sécurité et le confort, avec des aménagements visant « à garantir une meilleure sécurité et une convivialité accrue », poursuit la Ville. Enfin, l'ouverture du square aux Clétiens, pour que cet espace redevienne « un lieu ouvert sur la



Le projet s'est décliné en 3 points : végétalisation, sécurité/confort, et ouverture aux Clétiens.

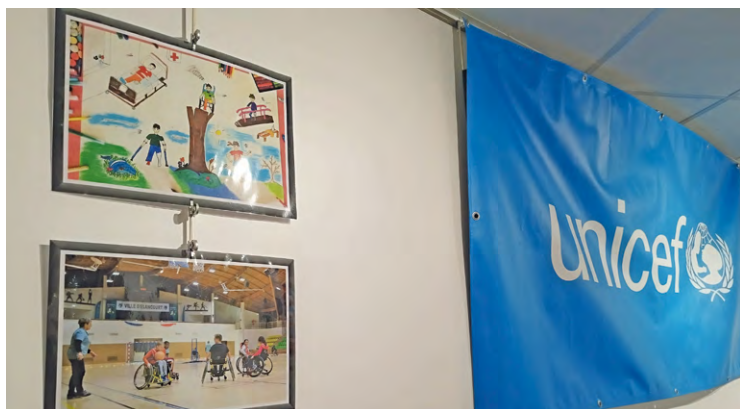
ville, pensé pour la détente », ajoute le site internet municipal.

Ce projet a bénéficié d'un financement à hauteur de 65 717 euros de la part de l'Agglomération, « témoignant de l'engagement de l'agglomération pour l'amélioration du cadre de vie local », conclut la commune des Clayes-sous-Bois. ■

■ EN BREF

SQY Des communes de SQY célèbrent la Journée mondiale de l'enfance le 20 novembre

Les villes d'Élancourt et de Montigny organisent différents événements en novembre, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant.



L'Unicef s'associe aux communes Saint-Quentinoises qui célèbrent la Journée internationale des droits de l'enfant.

Le 20 novembre, se tient la Journée internationale des droits de l'enfant, célébrant chaque année l'enfance dans le monde entier. À SQY, la ville de Montigny s'associe à l'Unicef, avec notamment, pour l'édition 2025, une exposition collective affichée du 24 novembre au 5 décembre à l'hôtel de ville, puis au Forum des arts Charles Aznavour, du 5 au 30 janvier.

« Pour cet anniversaire 2025, et parce que le mois de novembre est un temps fort sur le climat dans l'agenda de l'Unicef, la ville a choisi de célébrer l'article 24 de la Convention internationale des droits des enfants (CIDE). Dans les maisons de quartier, les accueils de loisirs, à la Maison des langues, dans les crèches, avec le conseil municipal des jeunes, les enfants de Montigny travaillent pour créer leurs

œuvres », précise le journal municipal L'Ignymontain de novembre.

Des rendez-vous pour célébrer l'enfance en novembre à SQY

À Élancourt, près de 1 000 enfants seront sensibilisés, au cours du mois, à leurs droits fondamentaux. « Dès le 7 novembre, nos professionnels seront mobilisés pour la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire », indique la Ville dans son dernier magazine municipal.

Soutenue également par l'Unicef, qui a décerné à Élancourt le titre de Ville amie des enfants en 2006, renouvelé pour la période 2020 – 2026, la commune proposera de nombreux temps forts autour du 20 novembre. Pour connaître les actions des municipalités mobilisées à cette occasion, rendez-vous sur les sites internet des communes concernées. ■

■ EN BREF

VOISINS-LE-BRETONNEUX L'église Notre-Dame en sa Nativité labellisée Patrimoine d'intérêt régional

Cette église du XVI^e siècle située en centre-ville a reçu le 25 septembre dernier ce label décerné par la Région.

Si Voisins a connu il y a moins d'un an à la Remise l'ouverture d'une gigantesque église au style très contemporain, une autre église, beaucoup plus ancienne, existe en centre-ville. Et elle vient de décrocher le label Patrimoine d'intérêt régional. Notre-Dame en sa Nativité, église du XVI^e siècle, a reçu le 25 septembre cette distinction décernée par la région Île-de-France à des « bâtiments ou ensembles non protégés au titre des Monuments historiques présentant un intérêt patrimonial avéré et représentatif pour la région », rappelle le conseil régional sur son site internet.

Notre-Dame en sa Nativité « présente de beaux et très simples décors peints » et « est très représentative des petites églises de campagne franciliennes », apprécie la Région. Cette église fait partie des 9 sites franciliens nouvellement labellisés Patrimoine d'intérêt régional et pourra ainsi « bénéficier de finance-



Notre-Dame en sa Nativité « présente de beaux et très simples décors peints » et « est très représentative des petites églises de campagne franciliennes », apprécie la Région.

ments pour sa restauration et son fonctionnement (même si une restauration de l'édifice s'est déjà tenue en 2017 et 2018, Ndlr), se félicite le magazine municipal de Voisins. Au total, 243 sites se sont vus attribuer ce label depuis sa création en 2017, dont le parcours d'art public à Montigny et Guyancourt (Arche de Kowalski, Méta de Nissim Merkado, Perspective de Marta Pan ...). ■

REJOIGNEZ LA TEAM Sepur



Construisons ensemble votre carrière

Pour découvrir nos
offres d'emploi
flashez ce QR code



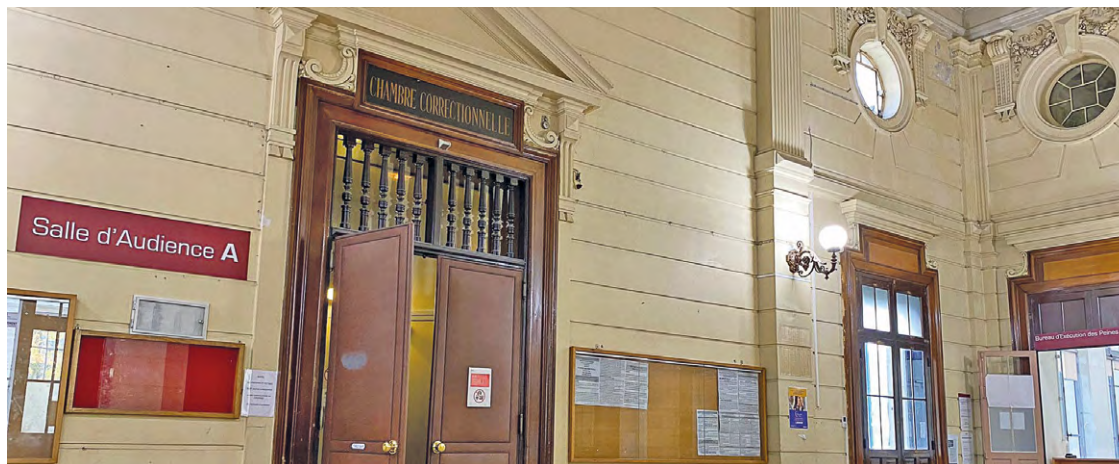
FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Élancourt

Un mari violent envers sa femme condamné par le tribunal

C'est en dormant qu'il a été trahi. Un homme a comparu le 12 novembre devant le tribunal judiciaire de Versailles après avoir agressé sa femme à la suite de mots prononcés dans son sommeil.



Le tribunal judiciaire de Versailles a condamné un homme à deux ans de prison, dont six mois avec sursis, pour violences conjugales.

Un Élancourtois a été jugé le 12 novembre pour avoir violenté physiquement sa femme. Il a écopé de deux ans de prison dont six mois avec sursis. C'est alors qu'il était dans les bras de Morphée qu'il a été trahi. Un mois plus tôt, dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 octobre, cet habitant âgé de 30 ans, aurait murmuré, vers 4 h 40, dans son sommeil : « *T'inquiète pas... Je vais venir te voir. Je t'apprécie...* ».

La victime a dû être hospitalisée

Sa femme, réveillée par ces paroles, décide immédiatement de lui demander des explications. Selon elle, pas de doute possible, son conjoint était en train de rêver d'une autre femme. Comme le rapporte 78actu, « *le dialogue va vite passer par la fenêtre de l'appartement d'Élancourt. Et la violence comble le vide* ».

En colère, son mari devient violent envers sa femme en lui assénant des coups de poing et des claques, tout en lui tirant les cheveux. Il est apparemment coutumier du fait. La victime a dû être hospitalisée. Elle s'en tire avec des plaies, un traumatisme crânien, deux fractures au nez et à l'œil, ainsi qu'une lèvre tuméfiée.

Auditionné par les forces de l'ordre, le mari violent a nié en déclarant ne pas avoir frappé sa femme. « *Elle a peut-être fait une manigance. Et puis, elle est allée dans la chambre, qui est très encombrée par des colis. Et comme il n'y a pas de lumière, elle est certainement tombée. Elle jacte souvent pour rien... Mais si elle est bien avec moi, je reste avec elle avec plaisir* », a

maladroitement tenté de se justifier le prévenu lors de son procès.

Et d'ajouter : « *Je réagis tout le temps bien avec ma femme. Je lui offre même des cadeaux. Je ne l'ai pas frappée* ». D'après lui, sa femme le harcelerait même car il n'a ni papiers, ni emploi. « *Elle me met la pression car je n'ai pas de travail, comme je n'ai pas*

de papiers. Je suis en France depuis 6 ans et je suis sous OQTF [Obligation de quitter le territoire français] », poursuit-il face aux magistrats.

Sa femme, également entendue par la police, a livré une toute autre version. « *Il parle avec d'autres filles. Le matin, je l'ai surpris. Je lui ai dit que je ne voulais pas de ça. Ça ne me plaît pas. Je lui ai dit qu'on allait arrêter définitivement. Mais ça lui a pas plu de partir* », déclare-t-elle dans des propos rapportés par nos confrères. Finalement, le mari a bien été reconnu coupable de violences conjugales.

Interdiction définitive du territoire français

Après la délibération des juges, il a donc écopé de deux ans de prison, dont six mois avec sursis et sera incarcéré pour la partie ferme de la peine. En outre, il est également condamné à une interdiction de contact avec sa femme et leur enfant de 2 ans, pendant trois ans. « *Un enfant qu'il n'a d'ailleurs reconnu qu'au bout de 12 mois. Une interdiction définitive du territoire français a été ajoutée à la peine* », conclut le média local. ■

Guyancourt Absent lors de son audience, un homme condamné à 15 mois de prison pour des violences conjugales

Un homme qui a déclaré à sa victime « ne pas avoir le temps d'être jugé » a été condamné à 15 mois de prison pour des violences et du harcèlement infligés à son ex-conjointe.

Le jeudi 13 novembre, un homme de 23 ans a été condamné par le tribunal de Versailles à une peine de prison ferme pour des violences commises sur son ex-conjointe, entre le 1^{er} janvier et le 27 juillet 2025, à Guyancourt. Le prévenu, qui ne s'est même pas présenté à son procès, a, probablement, aggravé son cas par cette absence.

Il a envoyé un mail à son ex-compagne quelques jours plus tôt, expliquant qu'il « *n'avait pas le temps d'être jugé* », rapportent nos confrères de 78actu. Malgré un casier judiciaire vierge, il comparaisait pour plusieurs faits : violences, menaces de mort, appels téléphoniques malveillants et harcèlement.

Quant à la victime, présente elle au procès, elle a longuement décrit la situation infernale qu'il lui faisait vivre depuis plusieurs mois.

Ce couple, qui menait une idylle depuis six mois, s'était séparé au début de l'année 2025. Les violences avaient débuté le 1^{er} janvier de cette année, lors d'un événement au cours duquel le jeune homme l'avait empêchée de sortir de son appartement en cachant ses clés, tout en lui provoquant des hématomes sur le bras gauche.

« Il m'attendait à la sortie, j'avais le droit à des crises »

« *Quand j'étais au travail, il m'appelait en permanence. Si je ne répondais pas, ça voulait dire que je me tapais un de mes collègues. Il m'attendait à la sortie, j'avais le droit à des crises. Aujourd'hui, je ne sors plus toute seule de la maison, juste avec ma mère ou mes grands-parents. Je veux que justice soit rendue* », rapporte 78actu, citant les propos de la victime tenus à la barre.

Après leur séparation, le prévenu a poursuivi son harcèlement. « *Les 274 mails envoyés entre le 16 et le 19 juillet 2025 sont là pour en témoigner. Et les mots employés ne sont pas très doux, pour ne pas dire haineux : "Cotise pour ta mort", ; "Économise pour ton cercueil en or"* », poursuit le média local.

Les violences ont continué le 24 juin, lorsque la victime et son ex se sont croisés en bas de chez lui : il lui a alors donné plusieurs gifles. Épuisée par cette situation, elle a déposé trois plaintes, les 6 janvier, 24 juin, et 28 juillet 2025. « *Une situation d'autant plus difficile à gérer pour la jeune femme qu'elle était enceinte de lui au moment des faits* », complète 78actu.

« *Il n'a pas conscience de la violence de ses propos. Il pense qu'on peut frapper le matin, être amoureux l'après-midi*



Le tribunal a condamné, le 13 novembre, un homme auteur de violences et de harcèlement envers son ex-compagne.

et que la victime doit passer à autre chose », a dénoncé le procureur de la République, regrettant l'absence du prévenu.

15 mois de prison

Et d'ajouter : « *C'est une violation du contrôle judiciaire. On ne sait pas s'il est en mesure de passer à autre chose, de s'excuser. Je ne sais pas qui il est. J'attendais beaucoup de cette audience.*

Je voulais proposer une peine raisonnable en termes de risque. Mais là, ce qui me paraît cohérent, c'est une peine de 12 mois de prison ferme avec un mandat d'arrêt », retranscrit 78actu.

Finalement, le tribunal s'est montré encore plus sévère en prononçant à l'encontre du prévenu une peine de 15 mois de prison avec mandat d'arrêt. Il a également l'interdiction d'entrer en contact avec la victime pendant trois ans. ■

Mantes-la-Jolie

Il part « en cacahuète » et vole la caisse d'une boulangerie

Un homme de 33 ans en état d'ébriété a dérobé la caisse enregistreuse d'une boulangerie située rue Nationale, à Mantas-la-Jolie, dans la nuit du 5 au 6 novembre. Arrêté, il a écopé d'un an de prison.



Après avoir volé la caisse de la boulangerie, l'homme de 33 ans s'est assis dans la rue « complètement défoncé ».

Il aurait dû faire comme tout le monde : voler un cône orange de la DDE. Le 6 novembre aux alentours de 0h30, les policiers municipaux de Mantas-la-Jolie ramenaient un homme de 33 ans visiblement saoul. Celui-ci avait été trouvé sur la voie publique en train de manipuler une caisse enregistreuse. Il portait également sur lui un tronc pour don au profit de la « Cipam ». Les investigations débutaient sans délai et établissaient que la caisse enregistreuse et le tronc de collecte provenaient d'un cambriolage dans la boulangerie sise rue Nationale, à

Mantas-la-Jolie. De plus, l'exploitation d'informations permettait de rapprocher cet événement avec une autre tentative de vol par effraction commise au préjudice du bar-tabac « le balto », se trouvant en face de ladite boulangerie. Durant son audition, le trentenaire justifiait ses actes à cause de la consommation d'alcool. « Je suis parti en cacahuète », avouait-il aux forces de l'ordre avant de reconnaître les faits. Déféré au tribunal judiciaire de Versailles dans le cadre d'une comparution immédiate, il passera les 12 prochains mois en cellule. ■

Mantes-la-Jolie La police municipale saisit 10kg de résine de cannabis

Des agents de la police municipale de Mantas-la-Jolie ont arrêté un homme qui tentait de leur échapper suite à un refus d'obtempérer dans la nuit du 12 au 13 novembre. Il transportait dans son véhicule 10kg de résine de cannabis.



Les 10kg de résine de cannabis étaient répartis entre le sac et la voiture.

Aux alentours d'1h du matin le 13 novembre, dans le quartier du Val Fourré, à Mantas-le-Jolie, une patrouille de la police municipale intervient à la suite d'un refus d'obtempérer. Les agents décident de prendre en charge le véhicule - une Peugeot 207 sans feux arrière, d'après 78actu - que le conducteur finit par abandonner en pleine rue. Il tente alors de fuir à pied avec un sac cabas à la main, mais les forces de l'ordre arrivent rapidement à le rattraper puis à l'interpeller.

En fouillant le sac et le véhicule, les policiers vont faire une découverte stupéfiante : 10 kg de résine de cannabis conditionnés en plaquettes. Sur son LinkedIn personnel, David Poutrelle, le chef de service opérationnel de nuit de la police municipale mantaise, a félicité ses équipes : « C'est une belle réussite collective qui illustre l'efficacité et le dévouement des équipes de la police municipale. Il est le fruit d'un beau travail qui vient couronner le travail de formation et d'entraînement mené depuis plus d'un an. » ■

Limay Une tentative de suicide ravive les tensions entre la mairie et les syndicats

Des agents de la mairie de Limay se sont mis en grève le 13 novembre. Ils mettent en cause un management toxique qui aurait conduit à la tentative de suicide d'une de leurs collègues une semaine auparavant.

Le matin du 7 novembre, les agents municipaux du pôle éducation de Limay vont débiter une formation quand ils reçoivent un mail de la responsable du périscolaire. Les premiers mots font déjà craindre le pire : « Je dois vomir, laisser sortir ce qu'on m'a fait, comme tous ces médocs que j'avale depuis ce matin. » Ils se précipitent dans le pavillon en face de l'Hôtel de Ville et découvrent alors Nathalie (le prénom a été modifié) inconsciente. Les secours interviennent rapidement et les jours de l'agente municipale ne sont plus en danger.

Elle a pu coucher noir sur blanc son mal-être. La goutte d'eau qui aurait fait déborder le vase est une mutation. « Son poste de directrice de service a été supprimé, avance la CGT des territoriaux de Limay. Puis une coordinatrice a débarqué avec les mêmes missions. Elle a pris ce changement comme une rétrogradation. » Le lundi suivant, la mairie reçoit alors les agents, mais ceux-ci sortent fortement déçus de la réunion : « L'impression qu'on s'est fait endormir et qu'ils minimisent l'événement. La Ville nous parle d'une gastro ou d'un malaise. » Ils décident donc d'organiser une action le 13 novembre sur le parvis de l'hôtel de ville.

Une enquête est réclamée par les agents

Une cinquantaine d'agents, issus principalement du service périscolaire et de la restauration scolaire, ainsi que quelques ATSEM,



La responsable périscolaire travaille depuis 18 ans au sein de la mairie de Limay.

débarquent pancartes à la main. Ils dénoncent alors un climat anxiogène. « Il y a des clans dans le service, nous n'avons pas d'entretien annuel et les process journaliers ne sont pas forcément respectés », détaille un syndicaliste. Ils réclament donc une enquête indépendante sur les pratiques managériales de la collectivité, la reconnaissance du harcèlement moral institutionnel, la mise en place d'un plan de prévention du risque psychosocial et un accompagnement psychologique réel pour les agents victimes. « On a peur pour nos emplois » résume la CGT.

Du côté la mairie, on s'insurge. « Aucun élément ne permet d'affirmer qu'il s'agit d'une tentative de suicide délibérée, contrairement à ce qui est irresponsablement affirmé et relayé, sans respect aucun pour la vie privée de l'agent en question », explique-t-elle dans un communiqué. L'édile local, Djamel Nedjar,

ne comprend pas également le mouvement de grève. « Depuis plusieurs années, les référents périscolaires les multiplient. Pourtant, la municipalité a répondu à leurs principales demandes », s'interroge-t-il. L'élue assure avoir augmenté les salaires, renforcé l'encadrement et mis en place des dispositifs de remplacement pour éviter les fermetures statut, y compris dans leur rémunération, renforcement de l'encadrement. « Et aujourd'hui, ces mêmes avancées sont remises en cause par ces mêmes agents ? », s'exclame le maire qui voit dans « cet épisode un moyen de nuire à la Ville à l'approche des élections municipales ». Il a aussi demandé l'ouverture de procédures administratives et possiblement disciplinaires et se réserve la possibilité de saisir la Justice. Le dialogue semble donc rompu puisqu'une nouvelle action est prévue - à nouveau sur le parvis de l'Hôtel de Ville - le 18 novembre. ■

Buchelay

Il vole un bus mais se coince dans une impasse

Dimanche, un jeune homme de 25 ans a volé un bus au dépôt de Mantas-la-Jolie du RC Mantois. La BAC locale de Buchelay a pu l'arrêter car celui-ci s'était bloqué dans une impasse.

Il ne pourra pas valider son permis poids lourds. Le 16 novembre dans l'après-midi, des agents de la société de bus du RC Mantois remarquent qu'un de leur véhicule du dépôt de Mantas-la-Jolie a été volé, grâce à la géolocalisation. Ils suivent alors son trajet en tant réel et notent que le bus s'est ar-

rêté dans une rue de Buchelay. La BAC locale se déplace et constate que le chauffeur - un jeune homme de 25 ans - n'arrivait pas à effectuer sa manœuvre pour se sortir de l'impasse. Les forces de l'ordre ont donc pu l'arrêter sans problème. Le bus a ensuite été récupéré par un chauffeur du

RC Mantois afin de le ramener à nouveau au dépôt.

L'année dernière, dans la nuit du 30 au 31 mai, un autre homme avait réussi à subtiliser un bus à Mantas-la-Jolie. Il avait été interpellé au niveau de Pacy-sur-Eure (Eure). ■

FAITS
DIVERS
SÉCURITÉ

► LA RÉDACTION

Handball Lourde fin de série pour Plaisir-Les Clayes

Le Plaisir-Les Clayes handball, qui restait sur trois victoires de suite, s'est lourdement incliné à domicile face à Chantepie (37-29), équipe du milieu de tableau, le 15 novembre lors de la 8^e journée de Nationale 3.



Les Plaisiro-Clétiens s'inclinent lourdement à domicile et chutent au classement.

Conséquences aussi au classement de cette lourde défaite, Plaisir-Les Clayes subit une chute vertigineuse. Les hommes de Francis Tuzolana passent de la 2^e à la 4^e place, même si les équipes se tiennent encore dans un mouchoir de poche. Ils comptent en tout cas trois points de retard sur le leader Avenir du Ponant, encore vainqueur ce week-end (27-21 chez le mal classé Hennebont-Lochrist).

Prochain rendez-vous pour le PLCHB, qui aspire à jouer les premiers rôles cette saison : le 22 novembre à Châteauneuf-en-Thymerais (Eure-et-Loir), 9^e de cette poule de 12 équipes. Pour rappel,

les 1^{ers} de chacune des huit poules, ainsi que les quatre meilleurs 2^{es}, montent en Nationale 2 à l'issue de la saison. Les trois derniers, eux, sont relégués en Prénationale. Un sort qu'avait connu Plaisir-Les Clayes à l'issue de la saison 2022-2023, avant de remonter deux ans plus tard (lire nos éditions 23 mai 2023 et du 8 avril 2025). Malgré leur statut de promus, les Plaisiro-Clétiens visent cette fois les sommets du classement « *[L'objectif], c'est de terminer dans le haut du tableau, au minimum sur le podium, au mieux faire la double montée* », nous avait annoncé la vice-présidente, Laureen Garret, à l'issue de la 1^{re} journée, début septembre. ■

Football Coupe des Yvelines : Plaisir corrigé, Maurepas sorti aux tirs au but, Montigny qualifié

Le 3^e tour de la Coupe des Yvelines se déroulait le 16 novembre. Pour les 3 clubs de SQY engagés, les choses ne se sont pas du tout déroulées de la même manière. Plaisir a été lourdement défait 3-0 sur la pelouse de Villennes Orgeval, dans un choc entre équipes de l'élite départementale. Élimination aussi, mais aux tirs au but pour Maurepas (1-1, 4 tab à 2), dans

une confrontation entre clubs de l'étage inférieur. Côté vainqueurs, Montigny, pensionnaire de D2, s'est imposé à Triel (2-0), équipe évoluant une division en-dessous. Pour les Ignymontains, direction les 8^{es} de finale, qui se joueront le 11 janvier. À noter également que Voisins (D2) et Guyancourt (D1), qui étaient qualifiés pour le 3^e tour, n'ont pas joué ce dimanche. ■

Rugby Plaisir renverse Versailles dans le derby et enchaîne

En difficulté en 1^{re} mi-temps, le Plaisir rugby club a su renverser la vapeur au retour des vestiaires pour s'imposer de justesse (26-23), le 16 novembre à l'occasion de la 8^e journée de Fédérale 2.



Les Plaisirois étaient menés de 10 points à la pause dans la Cité royale mais s'imposent finalement avec 3 unités d'avance sur leur adversaire.

C'était un derby fort en rebondissements entre Versailles et Plaisir, le 16 novembre dans la Cité royale, à l'occasion de la 8^e journée de Fédérale 2. Un match au scénario inverse de celui vécu par les Plaisirois une semaine plus tôt face à Meaux, qui avait été remporté 22-17 par le PRC malgré une frayeur en 2^e mi-temps. Mais à la fin, c'est encore Plaisir qui gagne (26-23 cette fois), une nouvelle fois en se faisant peur. C'est

cette fois en 1^{re} mi-temps que les hommes de Robbie Hutton ont été en difficulté. Menés de 10 points à la pause malgré 2 essais, ils ont renversé leur adversaire au retour des vestiaires, grâce à un nouvel essai et à un buteur (Anthony Bovagnet, entré à la mi-temps) qui a enfin su régler la mire sur transformation, passant également 2 pénalités dans le 2^d acte et permettant ainsi à son équipe de passer devant. En face, Versailles n'inscrivaient plus aucun point en 2^e mi-temps.

Grâce à ce succès, Plaisir réenclenche une bonne série, avec 2 victoires de suite. Le PRC conforte aussi sa place dans le top 6. Les Plaisirois sont même 5^{es} avec 4 points d'avance sur leur poursuivant Roubaix. Pour rappel, il faut finir dans les 6 1^{ers} pour retourner en phase finale, l'objectif minimum du club. Prochain rendez-vous le 23 novembre face à Caen, 9^e au classement. ■

Véritable festival du meilleur buteur adverse avec 16 réalisations

Dépassés notamment sous les coups de boutoir d'un Mathis Houmeau stratosphérique. Le numéro 10 de Chantepie a terminé meilleur buteur du match avec ... 16 réalisations, contribuant grandement aux 8 buts d'écart au coup de sifflet final. Côté plaisirois, les anciens Nolan Nolbas et Adama Ouedraogo, respectivement auteurs de 4 et 5 buts, affichent un bilan assez maigre.

Volleyball Plaisir-Villepreux s'incline lourdement au Plessis-Robinson

Les joueurs de VCPV se sont lourdement inclinés le 16 novembre malgré 3 manches accrochées et chutent en milieu de classement.

Le Volley club Plaisir-Villepreux (VCPV), qui restait sur 2 victoires de suite face à des mal-classés, s'est incliné chez l'équipe 3 du Plessis-Robinson, 3^e de la poule, le 16 novembre lors de la 6^e journée de N3. La 2^e défaite des Plaisiro-Villepreusiens depuis le début de la saison (pour 4 victoires). Battus lourdement, sur le score de 3 sets à 0 malgré des manches accrochées (25-22 ; 26-24 ; 25-20), les hommes de Thomas Pielka chutent à la 6^e place de leur poule de 12 équipes. Pour rappel, seuls les 1^{ers} de groupe montent en N2 (un bonheur qu'avait connu le VCPV il y a 2 saisons alors qu'ils n'étaient que promus, avant de redescendre l'année suivante), tandis que les 2 derniers descendent. Plaisir-Ville-



Les Plaisiro-Clétiens s'inclinent lourdement à domicile et chutent au classement.

preux est pour l'instant à 4 points du leader, la réserve de l'ACBB.

« Ça ne va pas être facile, car on a 2 ou 3 équipes parisiennes assez costauds, avait prévenu l'entraîneur-joueur, Thomas Pielka, interrogé par *La Gazette* après le 1^{er} match de la saison, fin septembre. On joue

les matchs pour les gagner. [...] Une montée, on a une erreur ou 2 max dans l'année, une défaite ou 2. » Le VCPV a donc déjà grillé 2 jokers. Le derby yvelinois face au Cellois/Chesnay Volleyball (7^e à 2 points de Plaisir-Villepreux), le 23 novembre lors de la prochaine journée, s'annonce chaud. ■

Sports insolites La Zumba fluo party revient à Élancourt ce samedi

L'association Elanforme propose de venir s'ambiancer dans le noir en portant des vêtements fluorescents, le 22 novembre au complexe sportif Europe.

De la zumba, et des couleurs, beaucoup de couleurs. L'association Elanforme, club élancourtois proposant des cours de gymnastique, yoga dynamique, zumba ou encore pilates, organise la 2^e édition de la Zumba fluo party, le 22 novembre, de 17 h 30 à 19 h 30, au complexe sportif Europe. Au menu des couleurs, « *ambiance 100 % fluo* », « *atelier maquillage fluo gratuit* », et « *noir complet : seuls tes vêtements/accessoires fluorescents ressortent* », annonce l'as-

sociation sur sa page Facebook. « *Les coaches de l'association vous attendent pour 1h30 de chorégraphies endiablées accessibles aux enfants et aux adultes, aux débutants comme aux habitués. Pour conclure l'événement, un pot de l'amitié sera offert à tous les participants* », détaille également la commune d'Élancourt dans le magazine municipal de novembre 2025. Les tarifs d'entrée vont de 7 à 12 euros, détails via la page Facebook d'Elanforme et sur helloasso.com. ■

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

**offrez une meilleure
visibilité à votre marque**



DÉCOUVREZ NOS PAGES

ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

CULTURE

SPORT

**Et profitez d'une visibilité optimale
auprès d'un large lectorat
hebdomadaire.**

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux



CULTURE LOISIRS

► ALEXIS CIMOLINO

SQY À Trappes, Élancourt et Guyancourt, une programmation contre les violences faites aux femmes

Ces 3 villes proposent, dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, des ciné-débats et même, concernant Trappes, de nombreux autres rendez-vous.



À Trappes, un mois entier de lutte contre les violences faites aux femmes se décline à travers un programme varié (expo, spectacles, échanges, marches...) dans plusieurs lieux, notamment la Merise (photo).

Le 25 novembre, se tiendra la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. À cette occasion, plusieurs communes de SQY se mobiliseront. Élancourt accueillera notamment un ciné-débat, le 25 novembre donc, à 18 h au Ciné 7, autour du film *La Nuit du 12*. Ce thriller ayant remporté 6 César en 2023 nous plonge au cœur d'un enquête de la police judiciaire sur le meurtre d'une jeune femme prénommée Clara.

La projection sera suivie d'un débat avec l'association AJC, qui accompagne les victimes de violences morales intrafamiliales. « *L'intervenante sociale de l'hôtel de police de SQY (situé à Élancourt, Ndlr) prendra également la parole. Objectif : permettre à chacune et chacun d'échanger autour de situations concrètes en présence de professionnels* », ajoute la commune d'Élancourt, rappelant que « *toute personne victime ou témoin de violences est invitée à consulter le site gouvernemental arretonsles-violences.gouv.fr* », et en cas de danger immédiat, le 17. Le ciné-débat est accessible gratuitement, mais sur inscription, au 01 30 66 44 00 ou à agora@ville-elan-court.fr.

Autre ciné-débat : à Guyancourt, toujours le 25 novembre. À 19 h 30, le ferme de Bel Ébat accueillera la projection de *Touchées*, film d'Alexandra Lamy retraçant le parcours d'une femme, Lucie, venant de déménager très loin en compagnie de son fils Léo, pour fuir son ex-mari violent. La séance sera suivie d'un échange avec Diariata N'Diaye, présidente de Resonantes, association visant à sensibiliser et prévenir les violences, en s'adressant notamment aux 15-24 ans et aux jeunes adultes. Entrée libre, réservation conseillée, à reservation.scenes2guyancourt@ville-guyancourt.fr.

À Trappes, c'est même un mois entier de lutte contre les violences faites aux femmes qui est organisé à travers une programmation « *mêlant culture, prévention, engagement citoyen et échanges* », résume la municipalité trappiste sur son site internet. Ainsi, depuis le 4 novembre, s'est ouverte une exposition intitulée *Naître fille*, à l'affiche jusqu'au 30

novembre à la Merise. « *À travers les illustrations sensibles et lumineuses d'Alice Dussutour, l'exposition dresse le portrait de cinq jeunes filles dans le monde et interroge avec délicatesse la condition féminine, les inégalités et les espoirs de changement* », détaille la ville de Trappes. Un livret-questionnaire et un quiz accompagnent la visite pour approfondir la réflexion sur les droits des femmes. Entrée libre, du mardi au vendredi de 14 à 18 h. Visites de groupes sur rendez-vous, renseignements à bertrand.pinier@mairie-trappes.fr et au 07 85 58 89 93.

Le 18 novembre, à 18 h, est programmée une marche exploratoire au départ de l'espace Gisèle Halimi (6 rue Eugène Pottier, aux Merisiers), pour parcourir Trappes à la tombée de la nuit afin « *d'identifier les lieux où les femmes se sentent en insécurité et proposer des actions pour rendre la ville plus sûre pour toutes* », explique la commune. Le même jour, rendez-vous aussi à la Merise pour d'abord une table ronde à partir de 19 h. Celle-ci portera sur le thème *Excision*, parlons-en !, pratique dont les conséquences irréversibles touchent 139 000 femmes en France et consistant en l'« *ablation partielle ou totale du clitoris et des petites lèvres, avec ou sans ablation des grandes lèvres* », peut-on lire sur le site internet de l'association éponyme. Cette dernière lutte contre l'excision, et sa présidente, Ramata Kapo, sera présente à la table ronde, ainsi qu'Aïssatou Ly, Trappiste engagée contre l'excision, et Rizlaine Touchouni, psycho-socio-esthéticienne.

Le même soir, la Merise accueillera à 20 h 30, un spectacle de cirque du nom de Yongoyély, qui « *célèbre la force et la dignité des femmes africaines à travers un spectacle acrobatique d'une grande intensité visuelle et émotionnelle* », précise la ville de Trappes. Les tarifs des places vont de 4 à 22 euros, réservations via kiosq.sqy.fr.

D'autres formes artistiques et culturelles s'emparent du sujet, comme le théâtre, avec une pièce participative le 22 novembre à 17 h au Conservatoire de musique et de danse. Dans ce spectacle où le public devient acteur du changement, la compagnie Naje (Nous n'abandonnerons jamais l'espoir) « *propose un moment d'expression collective autour des violences conjugales, pour réfléchir ensemble, proposer des solutions et imaginer d'autres possibles* », développe la municipalité trappiste. Inscription sur Trappes&Moi. Les violences faites aux femmes seront aussi abordées à travers le spectacle *Les marionnettes de l'égalité*, destiné aux scolaires, le 26 novembre au centre de loisirs Cocteau.

Enfin, ce mois de lutte contre les violences faites aux femmes se conclura le 27 novembre à l'espace 1901 par une journée de sensibilisation, de 9 à 11 h et de 14 à 16 h. Au menu, présentation et échanges avec la Maison Calypso (située à Plaisir et accueillant les femmes victimes de violences), lectures de récits « *de femmes d'hier et d'aujourd'hui, pour témoigner des luttes et des reconstructions possibles* », et séance de théâtre-forum avec des scènes inspirées du réel et où le public deviendra acteur. ■

Trappes La Star academy était de passage à Trappes

Les élèves se sont rendus à Trappes le 8 novembre dernier pour participer à un match d'improvisation avec des jeunes de la commune, en compagnie de leur prof Papy, de retour sur ses terres.

Les inconditionnels de la Star academy sont sans doute déjà au courant. Le télé-crochet de TF1 a fait une halte à Trappes, le 8 novembre, révèle la Ville sur Facebook. Les élèves de la 13^e saison sont venus au Conservatoire de musique, accompagnés de leur professeur de théâtre Papy, de retour sur ses terres, dans la ville où il a grandi et révélé quelques uns des plus grands talents français.

Trappes n'a pas oublié Papy et lui a réservé un accueil de rockstar

« *Je voulais partager avec vous ce qui me fait vivre depuis 35 ans dans cette ville, d'accompagner des jeunes talents comme vous. Pouvoir faire cette rencontre avec eux et vous, c'est*

un cadeau que j'ai vraiment plaisir à partager avec vous. Il y a des gamins là-bas, et on va faire un petit défi avec eux : un match d'impro littéraire », a déclaré, dans une vidéo publiée sur le site internet de TF1, le fondateur de Déclat théâtre à l'adresse des académiciens, avant le départ du bus.

Un bus qui a eu droit à un important comité d'accueil à son arrivée à Trappes. Nombreux à l'extérieur, les jeunes Trappistes étaient aussi dans les gradins du Conservatoire, où Papy a eu droit à un accueil de rockstar. Les « *Papy, Papy* » ont été scandés par les Trappistes, tandis que le principal intéressé semblait avoir du mal à contenir son émotion en s'adressant à eux. ■

Montigny-le-Bretonneux Courir, spectacle sur l'athlète Emil Zatopek, ce mardi à la salle Brel

Courir. C'est le titre de la pièce jouée ce mardi 18 novembre à 20 h 30 à la salle Brel, à Montigny. Ce spectacle musical, adapté du livre éponyme de Jean Echenoz, retrace la carrière du coureur tchèque Emil Zatopek (né en 1922 et mort en 2000), l'un des plus grands athlètes de l'histoire, qui a notamment été quadruple champion olympique entre 1948 et 1954. Dans la peau de celui qui était surnommé La locomotive tchèque, le comédien

et chanteur Thierry Romanens. « *Accompagné du trio électro-jazz Format A'3, il nous plonge dans un spectacle palpitant où récit et musique s'entrelacent pour retracer les exploits, la persévérance et l'humanité de ce champion*, est-il décrit sur le synopsis. *En 75 minutes intenses, le spectacle nous fait vivre un marathon d'émotions et un récit hypnotique*. » Les prix des places vont de 7,50 à 24 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

Élancourt Patrick Chesnais au Prisme ce samedi

Il a joué dans de très nombreux films français, notamment *La lectrice*, pour lequel il a reçu le César du meilleur acteur dans un second rôle en 1989. Patrick Chesnais se produira au Prisme, à Élan-court, le 22 novembre à 20 h 30, dans le cadre de *Lettres d'excuses*, son nouveau seul en scène, pleine d'auto-dérision. « *J'ai eu envie d'écrire des lettres à des personnes que j'aime ou que j'ai aimées. Très vite, ces missives sont devenues, je m'en suis rendu compte, des lettres d'excuses* », confie

le comédien âgé de 79 ans, dans des propos rapportés sur le site internet du Prisme. « *Dans ses lettres d'excuses à des proches, des amis, mais aussi à des institutions, à des lieux, à des stars et même à la vie, il déploie avec verve et humour toutes les variations de l'art de s'excuser. Ou pas* », détaille le site internet du théâtre élan-court, promettant « *un délice de sagesse, d'irrévérence et de drôlerie* ». Les tarifs des places vont de 15 à 32 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaoudi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaoudi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 11-2025
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

8		7	3				6	2
	1	6	8		5		9	3
4	3		7	6	2	5		1
		2	9	3	8	6	1	5
1	6		2	5				
		5	1			3	2	
3		1	5			8	4	6
	9	4	6		1			
	7	8	4	2	3	1	5	

SUDOKU : niveau difficile

		2		4				
	4		7	6			9	2
			3			1		4
				7		5	1	
3	1	9	5	8	4		2	
			9					
	9	6			7	2	3	
5					6	9		1

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 334 du 11 novembre 2025 :

8	2	7	3	5	9	1	6	4
9	4	1	7	2	6	8	5	3
3	5	6	8	4	1	9	7	2
7	8	2	5	9	4	3	1	6
1	9	3	2	6	7	4	8	5
4	6	5	1	3	8	2	9	7
6	3	4	9	8	5	7	2	1
2	7	9	6	1	3	5	4	8
5	1	8	4	7	2	6	3	9

2	7	3	6	4	9	8	1	5
1	5	6	2	8	7	4	3	9
9	8	4	3	1	5	7	6	2
5	2	7	1	6	8	9	4	3
3	4	1	9	7	2	5	8	6
6	9	8	5	3	4	2	7	1
4	3	5	8	9	1	6	2	7
7	6	2	4	5	3	1	9	8
8	1	9	7	2	6	3	5	4

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Domaine départemental de Madame Élisabeth

LE DÉPARTEMENT DES YVELINES VOUS INVITE AU

Comptoir de Noël

Vendredi
28 novembre
de 17h à 22h

Samedi
29 novembre
de 14h à 22h

Dimanche
30 novembre
de 10h à 19h

**Entrée
gratuite**

+ de 110 exposants !

Animations et ateliers pour toute la famille
Restauration sur place (payante)



73 avenue de Paris, Versailles
+ d'infos : yvelines-infos.fr



Yvelines
Le Département